



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du développement local et de
l'environnement**

Affaire suivie par : Christelle BARBIER
Mel : christelle.barbier@indre.gouv.fr

Châteauroux, le **19 MARS 2021**

**EXTRAIT DE L'AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE
D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE L'INDRE**

**Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale
n° PC 03620020S0007 déposée à la mairie de Saint-Marcel.**

Réunie le 11 mars 2021, la commission départementale d'aménagement commercial a émis un **avis favorable** à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale sollicitée par la SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES, représentée par Madame Myriam BIVILLE.

Le projet porte sur la création par transfert d'un supermarché à l enseigne INTERMARCHÉ SUPER, d'un Drive Intermarché et du remodeling des 5 boutiques pour porter la surface de vente à 2 970,30 m², situé Route des Marins à Saint-Marcel.

Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Stéphane SINAGOGA